

Innovation et créativité dans l'enseignement universitaire de la traduction en Iran

Recherche originale

Fatemeh MIRZA EBRAHIM TEHRANI*

Maître de conférences, Université Allameh Tabataba'i, Téhéran, Iran.

(Date de réception : 03/08/2020; Date d'approbation : 17/10/2020)

Résumé

Cet article présenté lors de la journée internationale des professeurs de français en 2019 débute par une courte description de la situation de l'enseignement universitaire de la traduction en Iran. Notre objectif est de montrer que l'enseignement pratique de la traduction doit être comme tout autre domaine d'enseignement créatif et innovant. L'innovation et l'avancement des connaissances sont les forces motrices de l'université, mais on constate que malgré les propositions des idées pour innover dans les cours pratiques de traduction la situation ne change pas, les méthodologies employées n'évoluent presque pas. Comment les formateurs doivent-ils innover pour adapter leur enseignement aux changements vécus par la société ? Nous allons montrer que l'innovation dans la formation des traducteurs passe par la formation des enseignants, la prise en compte de la composante métacognitive de l'apprentissage et la responsabilisation des apprenants dans le déroulement des cours. En donnant des rôles actifs aux apprenants on leur fait comprendre la valeur sociale de leur présence physique et surtout active dans la salle de cours. Cette mise en valeur des apprenants profite à toute la classe grâce à un apprentissage collaboratif.

Mots-clés : innovation, traduction, formation, métacognition, responsabilisation.

* **E-mail:** fmetehrani@yahoo.com

Introduction

L'explosion des technologies de l'information et de la communication qui marque notre époque s'est accompagnée d'un accroissement considérable des activités de traduction. De ce fait son enseignement s'est imposé. Pendant longtemps, la pédagogie de la traduction n'a pas existé car les traducteurs semblaient persuadés que leur métier ne se prêtait pas à la transmission méthodique et systématique. Ils considéraient que la faculté traductrice relevait d'un don, mais aujourd'hui on sait que l'expérience ne suffit pas dans bien des cas.

Depuis un certain temps il semble acquis que la traduction puisse faire l'objet d'un enseignement. Avec l'évolution des relations internationales on a de plus en plus recours aux services des interprètes et des traducteurs. Pour les former, il a fallu créer des écoles spécialisées et concevoir des programmes de formation. En observant ces programmes et les méthodes employées, on remarque qu'ils sont fort différents des formules pédagogiques mises en application à l'intérieur des cours pratiques à l'université. Les cours de traduction à l'université restent les mêmes qu'il y a un demi-siècle. Notre objectif est de montrer les raisons de cette immobilité et aussi de montrer l'importance de l'innovation dans l'éducation universitaire.

Enseignement universitaire de la traduction en Iran

A maintes reprises les problèmes d'enseignement universitaire de la traduction ont été relevés. Cet enseignement outre les problèmes communs à tout enseignement universitaire de la traduction, se heurte en Iran à une série de difficultés particulières.

Étant donné le faible niveau de l'apprenant en français l'enseignement est plutôt porté, dans un premier temps, sur l'acquisition de la langue

que sur l'apprentissage de la traduction. Dans cette situation, nous ne pouvons pas parler de la pédagogie de la traduction, mais plutôt de traduction pédagogique. L'enseignement se résume à l'utilisation des exercices de thème et de version. Il n'est plus à souligner les inconvénients de ces exercices, mais ces exercices sont les piliers de l'enseignement de la traduction dans les universités iraniennes. Selon Jean-René Ladmiral le thème est un exercice artificiel car la compétence de l'apprenant dans la langue étrangère est insuffisante pour que la performance obtenue ne soit pas artificielle. Le thème est un exercice qui provoque les interférences en provenance de la structure de la langue d'origine. Un autre inconvénient de cet exercice est le risque de mémorisation des structures incorrectes par l'apprenant. Le thème ne peut devenir un exercice fructueux que dans le cas d'apprenant possédant la langue d'arrivée au même degré que la langue d'origine, ce qui n'est jamais le cas. C'est une prétention démesurée que d'attendre de la part des apprenants une compétence égale à celle du locuteur natif. En ce qui concerne la version, il est évident que la compétence exigée est différente de celle demandée pour le thème. La version est un exercice par lequel on teste la compétence des apprenants en langue étrangère ainsi qu'en leur langue maternelle. On vérifie si le texte de la leçon est bien compris. Dans cette perspective la langue étrangère est conçue comme un simple code. Présenter les choses ainsi, tend à assimiler la traduction à un transcodage. La traduction pédagogique, telle que nous venons de décrire, n'a rien à voir avec la vraie traduction qui a une fonction de communication. La traduction pédagogique est un exercice artificiel coupé des réalités du langage et de la communication. Toutefois, il est possible d'enrichir la traduction pédagogique par des apports de la traduction professionnelle.

En Iran, nous sommes en présence de la situation suivante : d'une part il faut enseigner le français, d'autre part, il faut traduire. Ces deux

objectifs sont conciliables à condition d'adopter, à partir d'un certain niveau de connaissances linguistiques, la démarche du traducteur professionnel. Pour enseigner la langue il faut faire comprendre à l'élève le sens de tous les éléments du texte avant de le faire traduire. On peut se demander si la traduction est accessible à un élève en cours d'apprentissage. On sait que l'apprenant n'a pas une compétence linguistique suffisante pour comprendre la langue mais il possède la compétence cognitive qui permet de pratiquer une interprétation du texte. Une fois dépassée l'incompétence linguistique, l'élève est à même de comprendre le sens de l'énoncé. Il possède donc une compétence de compréhension suffisante. De plus, un complément cognitif peut permettre de suppléer à une méconnaissance de la langue. Sans savoir parfaitement la langue, on peut attribuer un sens à un énoncé dont on ne connaît pas la signification d'un ou de deux mots, en faisant intervenir toutes les autres données, cognitives, situationnelles et extralinguistiques. Une fois le sens conquis, le traducteur doit le reformuler dans la langue d'arrivée. L'apprenant dont la maîtrise de la langue est insuffisante a tendance à faire une traduction littérale. La condition fondamentale de la reformulation du sens est l'intelligibilité. Cela va dépendre de la clarté des idées, du respect des contraintes linguistiques de la langue d'arrivée (orthographe, ponctuation, correction grammaticale, registre...) mais aussi de l'intuition, de l'inventivité du traducteur. Lors de la reformulation le problème de la compétence linguistique se pose à un degré moindre que lors de l'appréhension du sens. Si donc la compétence de l'apprenant en cours de l'apprentissage semble suffisante au niveau extra linguistique et intellectuel, son compétence linguistique en langue de départ, l'empêche de réaliser seul une traduction, à moins de résoudre les problèmes posés par son

incompétence linguistique en pratiquant une explication préalable du texte, liée à l'acquisition du vocabulaire et des structures.

On remarque que l'enseignement de la traduction dans les universités iraniennes réserve peu de place à l'explication des textes à traduire. Les étudiants doivent traduire à vue, sous le regard du professeur, des textes qui viennent tout juste de leur être remis. Ils doivent traduire, la plupart du temps, des textes dont on ne précise ni l'origine ni la destination. Ils sont rarement accompagnés de notes qui pourraient leur éviter beaucoup de pertes de temps et d'énergie.

Innovation dans l'enseignement de la traduction

Depuis quelques années beaucoup de didacticiens ont proposé des idées pour innover l'enseignement pratique de la traduction. Malgré cela la situation n'a pas beaucoup changé. La pédagogie utilisée se limite aux méthodologies traditionnelles c'est-à-dire la méthodologie du « lisez-tradisez » expression employée par Hurtado, ou la « traduction collective » d'après Jean Delisle ou encore la « performance magistrale » selon Jean-René Ladmiral.

L'innovation mot à la mode dans le contexte universitaire est un désir réel. L'innovation et l'avancement des connaissances sont les forces motrices de l'université, donc les formateurs doivent innover pour adapter leur enseignement aux changements vécus par la société en général et par l'exercice professionnel de la traduction en particulier.

D'après Gauthier et Tardif (2004), l'innovation en enseignement universitaire se justifie par le fait que l'université doit tenir ses promesses face à la société. Les sociétés évoluent mais certains

apprentissages à l'université ne correspondent plus aux demandes d'aujourd'hui. Les apprentissages sont plutôt théoriques.

L'innovation est nécessaire car les étudiants ne sont que rarement motivés et confèrent peu de sens aux apprentissages. L'activité d'apprentissage se limite aux activités d'acquisition de connaissances et à la compréhension, mais par contre l'apprentissage ne concerne pas les processus cognitifs comme l'analyse, la synthèse ou l'évaluation.

Une autre raison qui justifie l'innovation à l'université est liée à la société de demain : les jeunes doivent faire face à des problèmes complexes dont les solutions demandent une approche multidisciplinaire.

Roland Viau (2004) affirme qu'il faut innover car les étudiants changent, les demandes du marché de travail changent, le travail professoral change et enfin les connaissances sur l'apprentissage changent.

Dans le domaine de la traductologie on assiste à des progrès indiscutables, il y a une production bibliographique abondante en traductologie et même en didactique de la traduction, malgré cela les problèmes des cours pratiques de traduction ne semblent pas avoir attiré l'attention des traductologues. Ce qui est étonnant c'est que la pédagogie de mise en application à l'intérieur des cours pratiques de traduction reste inchangée depuis plus de 50 ans. Ce n'est pas la première fois que l'on répète que l'enseignement pratique de la traduction n'a pas beaucoup changé au cours des cinq dernières décennies.

Pour montrer cette immobilité on peut se référer aux méthodes ou pratiques de Pierre Daviault et de Michel Ballard avec un intervalle de

soixante ans. Dans une lettre, citée par J. Delisle en 1981, Daviault, le créateur du premier cours de traduction à l'université d'Ottawa, écrit :

Les élèves ont chaque semaine un texte à traduire, qu'ils me remettent et que je corrige avec grand soin, puis que je commente en classe, relevant les erreurs commises et éclairant sur les règles applicables. (P. Daviault, 1943, cité par J. Delisle, 1981 : 10)

Soixante ans plus tard Michel Ballard dans un article consacré à l'enseignement de la traduction écrit :

Le cours de traduction est essentiellement un cours de pratique où l'on fait de la traduction de semaine en semaine en espérant parvenir à un certain degré de compétence par une pratique intuitive assaisonnée de remarques faites au fil des textes et dont l'objet est purement ponctuel. (M. Ballard, 2005 : 49)

On peut se demander pourquoi les cours pratiques de traductions ont si peu évolué . Gauthier et Tardif (2004 : 13) affirment que l'homme moderne vit selon des modèles propres à son passé. L'homme mène sa vie suivant les vieilles façons de faire, de penser et d'agir. Il répète ce qu'il a vu et voit faire. C'est ce qui se passe dans l'enseignement de la traduction. Beaucoup d'enseignants répètent ce que leurs prédécesseurs ont fait, ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils voient faire. C'est un phénomène que l'on observe partout. Cette situation n'est pas propre à un pays. Malgré les progrès technologiques et les avancées dans le domaine de la pédagogie « la performance magistrale » est la formule pédagogique la plus utilisée. Cette tradition d'imitation et d'empirisme a pour conséquence qu'on forme aujourd'hui les

traducteurs des 10 ou 20 prochaines années suivant des formules pédagogiques vieille de 50 ans. Peut-on faire autrement ? Comment innover diversifier où varier les techniques d'intervention dans les cours pratiques de traduction ?

Pour répondre à ces questions, il faut d'abord accepter que la formation des traducteurs soit un défi pédagogique, ensuite accepter que l'on ne devienne pas du jour au lendemain professionnel de traduction et enfin accepter qu'on ne devrait plus s'improviser formateur de traducteur.

Les préalables à l'innovation

En s'appuyant sur l'article de Alvaro Echeverri (2008) nous constatons que l'innovation en enseignement de la traduction nécessite quelques préalables à savoir :

La formation pédagogique de base des formateurs, la prise en compte de la composante métacognitive de l'apprentissage, la responsabilisation des apprenants et la mise en valeur de présence physique des apprenants dans les salles de cours.

La formation des enseignants

Avant de montrer que l'innovation dans la formation de traducteurs passe par la formation des enseignants, revenons à la situation en Iran. Nous constatons qu'en Iran la majorité des enseignants chargés des cours pratiques de traduction n'ont pas suivi de formation appropriée pour enseigner la traduction. La plupart d'entre eux ont fait des études littéraires ou ils sont spécialistes de l'enseignement de la langue.

Dans de nombreux cours de traductions les élèves reçoivent chaque semaine un texte à traduire qu'ils remettent au professeur et que ce dernier corrige, ensuite il fait des commentaires en classe en relevant les erreurs commises. Le but de cette traduction réalisée de semaine en semaine est à parvenir à un certain degré de compétence par une pratique intuitive.

Delisle et Kiraly critiquent les méthodes traditionnelles d'enseignement de la traduction. Ils font des propositions pédagogiques fondée sur une théorie de l'apprentissage reconnue dans les sciences de l'éducation.

Delisle dans son livre *Analyse du discours comme méthode de traduction : initiation à la traduction française des textes pragmatiques anglais* écrit :

L'enseignement-bricolage des séminaires de traduction / correction en groupe ne peut manquer d'avoir un effet négatif sur la motivation des étudiants qui ont, à juste titre, l'impression de piétiner au lieu de tendre vers des objectifs clairement définis (1980 : 14)

Delisle affirme que ces méthodologies traditionnelles ont trois inconvénients majeurs :

- les contenus d'apprentissage sont presque nuls,
- il n'y a pas de méthode. La matière à apprendre est déterminée par les difficultés du texte à traduire qui sont abordés au hasard des textes,
- les séances de traduction sont démotivantes et ennuyeuses. (Delisle, 1980 : 211)

C'est pourquoi il est indispensable que les enseignants aient une formation de base pour ne plus se référer à ce genre de méthodologie.

Une formation de base conduit l'enseignant à prendre ces distances avec les expériences vécues et de proposer un enseignement fondé sur un savoir - enseigner et non sur son expérience d'étudiant ou sur son expérience professionnelle. Ce savoir doit outiller l'enseignant de sorte qu'il soit capable de poser des gestes novateurs sur la base des connaissances en sciences de l'éducation. Autrement dit une connaissance fonctionnelle des concepts pédagogiques clés, des concepts tels que les stratégies d'apprentissage et les stratégies d'enseignement, la motivation, les différents types de mémoire etc. Il faut également connaître les principales méthodes de recherche en salle de classe.

Le mérite d'une telle formation est de montrer aux enseignants qu'il est possible de faire autrement. Une formation pédagogique permettrait aux enseignants d'aborder les propositions pédagogiques propre à la traduction. Par exemple utiliser « l'approche par objectifs » proposée par Jean Delisle ou « l'apprentissage par tâches » proposé par Hurtado-Albir, ou « l'apprentissage par projets » présenté par Kiraly.

La métacognition

Un second préalable à l'innovation est la prise en compte de la composante métacognitive de l'apprentissage. La métacognition est un concept connu dans les sciences de l'éducation, mais très peu appliqué dans l'enseignement de la traduction. La métacognition est l'acte qui permet à l'individu d'apprécier, d'évaluer, de juger ses

capacités mentales et qui lui sert à planifier ses interventions. La métacognition comporte deux composantes essentielles : d'abord, il y aurait la connaissance que le sujet possède de sa connaissance et ses propres processus cognitifs. Le sujet sait ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas. Il est conscient des facteurs qui facilitent ou qui rendent difficile l'acquisition de connaissances. Ensuite, la métacognition implique le contrôle que l'homme peut exercer sur ses processus cognitifs à l'égard de la planification et de l'évaluation.

La métacognition est la connaissance et le contrôle de tout ce qui touche au domaine du cognitif. Par conséquent, la traduction qui est une activité cognitive, comporte des processus métacognitifs. L'application des aspects métacognitifs est enrichissant pour la formation des traducteurs. Il faut insister sur l'importance de créer un lien interdisciplinaire solide entre la traductologie et les sciences de l'éducation.

Les recherches montrent l'apport de l'étude et de l'application des aspects métacognitifs de l'apprentissage à la formation des traducteurs. La métacognition est un domaine de recherches avec un cadre théorique qui permet l'intégration des nouveaux concepts qui sont utilisés en pédagogie de la traduction comme : l'image de soi, la responsabilisation, la prise de décisions, l'autonomie, la capacité d'apprendre à apprendre, l'adaptabilité, l'autoévaluation et la résolution des problèmes.

Les méthodes d'enseignement traditionnelles sont en général basées sur les compétences linguistiques et culturelles. Il faut développer d'autres compétences chez les apprenants ; par exemple développer leur capacité de travailler en équipe, la capacité de résoudre les problèmes, capacité de gérer leurs propres activités, etc.

Les compétences de nature métacognitive sont étroitement liées à la pratique professionnelle de la traduction qui ne font pas partie des programmes de formation.

La responsabilisation

Un autre préalable à l'innovation à l'intérieur des cours pratiques de traduction est la responsabilisation des apprenants dans le déroulement des cours. Par responsabilisation il faut comprendre " se prendre en charge ". A l'intérieur des cours de traduction les apprenants peuvent se responsabiliser par rapport aux activités de cours. Il faut accorder plus d'importance à l'apprenant qu'au contenu à apprendre. Plutôt que l'enseignant se pose comme centre de la classe et de contrôler chaque action des apprenants, l'enseignant peut transférer la responsabilité des séances de cours aux apprenants. Par exemple, l'enseignant peut demander aux apprenants d'expliquer, au reste de la classe, la démarche suivie pour la réalisation d'une tâche comme des commentaires sur les difficultés lexicales, linguistiques et culturelles, ainsi que les outils employés. Ces présentations individuelles donnent lieu à une discussion en groupe à laquelle participent les apprenants en posant des questions ou en proposant des solutions. L'enseignant guide la discussion mais laisse aux apprenants de trouver la solution des problèmes rencontrés. L'enseignant en profite pour diriger les apprenants vers les meilleurs outils de référence et il montre comment s'en servir efficacement. Chaque étudiant est responsable de sa traduction et ses décisions doivent découler des discussions avec les autres et de recherche personnelle.

Une autre façon de rendre les apprenants responsables de leur apprentissage est de transférer une partie des tâches de correction des traductions aux apprenants. Au moyen de dialogue on peut atteindre cet objectif. Au lieu de signaler des fautes, les apprenants avec leurs questions ou demandes de clarification attirent l'attention des autres sur les aspects qui doivent être corrigés. L'auteur du texte à son tour doit justifier ses décisions de traduction.

La responsabilisation comporte deux avantages : les étudiants développent les connaissances nécessaires pour apporter des corrections au texte et en même temps, ils confirment l'état de leurs connaissances soit par l'auto correction soit par la justification de leur décision.

En transférant la responsabilité aux apprenants, ils comprennent que leur rôle à l'intérieur de la salle de cours est actif, qu'ils doivent être préparés pour les activités de classe.

Il revient à chaque enseignant de chercher la manière de responsabiliser les apprenants et de leur donner des rôles actifs. L'objectif est de faire comprendre aux apprenants la valeur sociale de leur présence physique surtout active dans la salle de cours.

Si dans toute situation d'apprentissage l'enseignant enseigne, l'apprenant lui n'apprend pas toujours. Dans le cas des cours pratiques de traduction, une manière de mettre l'accent sur l'apprentissage est de mettre en valeur la présence physique des apprenants dans les salles de cours. Cette mise en valeur commence par la reconnaissance que les apprenants sont porteurs d'un bagage cognitif et linguistique, qu'ils peuvent mettre au profit de toute la classe, grâce à l'apprentissage collaboratif.

Dans le passé l'enseignant était la seule source de savoir mais aujourd'hui les enseignants sont devenus une source parmi bien d'autres. Il faut qu'ils s'adaptent aux nouvelles données pour ne pas être dépassé par les technologies modernes ou de pointes.

Conclusion

Malgré les progrès en traductologie, les pratiques d'enseignement sont souvent marquées par les méthodes traditionnelles qui n'accordent qu'un rôle passif aux étudiants. Dans ces méthodes le formateur est vu comme le centre d'intérêt des cours, c'est la personne à laquelle est accordée la responsabilité de toutes les activités de la classe.

Les chercheurs sont unanimes sur le fait que l'innovation est nécessaire à l'intérieur des cours pratiques de traduction. La première démarche doit être l'établissement des liens interdisciplinaires entre la traductologie et les sciences de l'éducation. La pratique de la traduction pourrait s'enrichir du discours sur l'enseignement. En s'appuyant sur les progrès en sciences de l'éducation, les nouvelles générations de formateurs devront mettre au profit un discours fondé sur des connaissances partagées de l'apprentissage et de l'enseignement.

En guise de conclusion, on peut dire encore une fois, que la formation des traducteurs est un défi pédagogique et qu'une formation pédagogique de base des enseignants est souhaitable. En fait l'innovation en matière de formation des traducteurs passe d'abord par la formation des formateurs.

En absence d'initiatives de formation des enseignants on peut se demander si la persistance de la méthode traditionnelle est due à son efficacité ou à la non prise en compte d'autres méthodes.

Bibliographie

Ballard, Michel. (2005) *Téléologie de la traduction universitaire*. Meta, 50

Delisle, Jean. (1980) *L'analyse du discours comme méthode de traduction : initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais. Théorie et pratique*. Ottawa, Editions de l'université d'Ottawa

Delisle, Jean. (1981) *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction : de la théorie à la pédagogie*. Ottawa, Editions de l'université d'Ottawa

Delisle, Jean. (1988) *L'initiation à la traduction économique*. Meta, 33

Echeverri, Alvaro. (2008) *Enième plaidoyer pour l'innovation dans les cours pratiques de traduction. Préalables à l'innovation*. Meta volume 21

Gauthier, Clermont et Maurice Tardif (2004) *La pédagogie : théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours*. Montréal, Gaetan Morin Editeur

Hurtado, Amparo. (1999) *Ensenar a traducir : metodologia en la formacion de traductores e interpretes*. Madrid, Edelsa

Kiraly, Donald. (2000) *A social constructivist approach to translator education*. Manchester

Ladmiral, Jean-René (1979) *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris, Payot

Viau, Roland. (2004) *Pourquoi faut-il innover ? Gestion, 29*.